
S É N A T

SEPTEMBRE 1976

Service des Commissions.

BULLETIN DES COMMISSIONS

FINANCES, CONTROLE BUDGETAIRE
ET COMPTES ECONOMIQUES DE LA NATION

Mercredi 15 septembre 1976. — Présidence de M. Edouard Bonnefous, président. — La commission a entendu un **exposé** de **M. René Monory, rapporteur général**, qui a brossé le tableau de la situation économique et financière de la France au moment où le nouveau Premier ministre s'apprête à rendre public un **plan de lutte contre l'inflation**.

Les principaux points abordés ont été les suivants :

— la reprise de la production très nette d'octobre 1975 à janvier 1976 sous l'effet du plan de soutien est, depuis lors, fortement ralentie ;

— l'inflation reste vive, notamment dans le secteur des services, alors qu'elle est très réduite dans les principaux pays étrangers ;

— le déficit du commerce extérieur risque d'atteindre 10 milliards de francs en 1976, la sécheresse ne faisant qu'aggraver une situation déjà détériorée ;

- le chômage demeure trop important et l'afflux des jeunes à la rentrée risque d'aggraver la situation ;
- depuis sa sortie du serpent communautaire, la dépréciation du franc dépasse maintenant 10 p. 100 en moyenne ;
- le déficit budgétaire sera de l'ordre de 15 milliards de francs en 1976 ;
- la situation financière de la sécurité sociale est catastrophique et nécessitera, dans les prochains mois, une réforme en profondeur.

Le rapporteur général a conclu que, dans son ensemble, la situation économique de la France était préoccupante.

M. Edouard Bonnefous, président, a analysé les conditions dans lesquelles le Premier ministre était appelé à réaliser le redressement financier. Il a, ensuite, fait part à la commission des suggestions qu'il a présentées à M. Barre au cours de sa récente visite : donner à l'aide aux agriculteurs le caractère d'une détaxation fiscale qui ne serait accordée que sur justification du sinistre ; équilibrer le budget de 1976 en laissant le choix aux contribuables entre une majoration d'impôt sur le revenu et la souscription à un emprunt non immédiatement négociable.

Le président a ensuite déclaré que, plutôt que de dénoncer des inégalités difficiles à mesurer en termes réels, il serait préférable de lutter énergiquement contre l'évasion fiscale. En ce qui concerne les charges de l'Etat, il a souligné qu'un grand nombre d'opérations coûteuses devraient être remises en cause. Il a enfin insisté pour que tout soit mis en œuvre pour supprimer le chômage des jeunes qui est intolérable.

En conclusion, le président Edouard Bonnefous a invité ses collègues à faire preuve de rigueur lors de l'examen des dépenses du budget de 1977.

De nombreux membres ont alors présenté leurs observations sur la situation actuelle. M. Coudé du Foresto a précisé qu'il faudrait faire preuve de courage pour combattre l'inflation et insisté sur le fait qu'une profonde réforme fiscale était nécessaire ; il s'est montré préoccupé par l'ampleur de l'évasion fiscale.

Puis M. Josy Moinet a critiqué l'action du précédent gouvernement et affirmé qu'il fallait en finir avec le « mythe » de l'équilibre budgétaire et qu'il était urgent de se montrer résolument réformiste en mettant en place une politique d'atténuation des inégalités sociales, ainsi qu'un profond remaniement de nos structures administratives en favorisant la décentralisation.

M. Raybaud a attiré l'attention sur les conditions dans lesquelles sont mis en recouvrement les rôles des nouveaux impôts directs locaux.

M. Héon a regretté les difficultés existant dans la répartition des crédits du plan de relance.

Pour M. Descours Desacres, si le budget exige des ressources nouvelles, cela ne tient pas seulement aux seuls sinistres agricoles dus à la sécheresse, mais également à la situation économique générale.

M. Jargot a critiqué la politique suivie par le Gouvernement et proposé l'instauration d'un impôt sur le capital, ainsi qu'une taxation plus importante des gros revenus.

M. Legouez a fait part de certains aspects des préjudices subis par les agriculteurs du fait de la sécheresse.

Enfin, M. Yves Durand a suggéré qu'il soit procédé à un étalement des impositions supplémentaires pour les entreprises individuelles ainsi que pour celles liées à l'agriculture.

La commission, prête à examiner les mesures gouvernementales dès qu'elles seront connues, a d'ores et déjà estimé que ces mesures ne pourront être couronnées de succès que si elles répondaient essentiellement à deux conditions :

— la répartition des recettes nouvelles devra aller dans le sens d'une meilleure équité et d'une remise en cause de certains privilèges ;

— l'engagement devra être pris d'un réexamen complet des dépenses de l'Etat et notamment d'une remise en cause des subventions accordées à des entreprises publiques ou privées dont l'intérêt économique n'est pas toujours évident.

Enfin, la commission a procédé à la désignation des rapporteurs spéciaux, ainsi qu'il suit :

I. — BUDGETS CIVILS

A. — Budget général.

	MM.
Affaires étrangères	Héon.
Agriculture	Boscary-Monsservin.
Anciens Combattants	Sauvageot.
Commerce et Artisanat	Yves Durand.
Coopération	Schmitt.
Culture	Schumann.
Départements d'Outre-Mer	Jung.

Economie et Finances :	MM.
I. — Charges communes	Tournan.
II. — Services financiers	Amic.
— Commerce extérieur	Amic.
Education et Universités	Chazelle.
Equipement	Moinet.
Ports	Mlle Rapuzzi.
Logement	Moinet.
Industrie et Recherche	Descours Desacres.
Intérieur	Raybaud.
Rapatriés	Mlle Pagani.
Justice	Lombard.
Qualité de la Vie :	
I. — Environnement	Marcellin.
II. — Jeunesse et Sports	N.
III. — Tourisme	Yves Durand.
Services du Premier ministre :	
I. — Services généraux	Chazelle.
— Aménagement du Terri- toire	de Montalembert.
— Information	Francou.
II. — Journaux officiels	Jargot.
III. — Secrétariat général de la Défense nationale	de Montalembert.
IV. — Conseil économique et social.	Jargot.
V. — Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité	Lefort.
Territoires d'Outre-Mer	Jung.
Transports :	
I. — Section commune	Mlle Rapuzzi.
II. — Transports terrestres	Mlle Rapuzzi.
III. — Aviation civile	Fortier.
IV. — Marine marchande	Gaudon.
Travail et Santé :	
— Travail, emploi, population	Blin.
— Sécurité sociale	Fortier.
— Santé	Ribeyre.

B. — Budgets annexes.

	MM.
Imprimerie nationale	Lefort.
Légion d'Honneur et Ordre de la Libération	Prost.
Monnaies et médailles	Prost.
Postes et télécommunications	Chochoy.
Prestations sociales agricoles	Monichon.

II. — DEFENSE

A. — Budget général.

Dépenses ordinaires des services militaires	Legouez.
Dépenses en capital des services militaires	Coudé du Foresto.

B. — Budget annexe.

Service des essences	Chazelle.
Comptes spéciaux du Trésor	Schleiter.
Redevance pour droit d'usage des postes de radiodiffusion et de télévision (art. 19 de la loi n° 74-696 du 7 août 1974)	Cluzel.